



Rappel de ma moto honda chez le concessionnaire

Par **david**, le **08/06/2010** à **21:00**

Bonjour, je viens de faire l'achat d'une moto honda, et le concessionnaire vient de me contacter pour m'informer d'un problème d'usinage sur ce modèle.

Il me demande de la ramener à lorient, soit à 70 km de chez moi. Il va l'envoyer dans le val de marne afin de procéder aux vérifications et ce pour une durée indéterminée.

Suis-je en droit de demander le prêt d'une autre moto?

Suis-je en droit de demander le remboursement des frais d'essence que cela m'occasionne?

Vous remerciant de votre réponse, cordialement, david.